

Compte-rendu Réunion de la commission sportive 24 septembre 2017

Règlement :

- Dérogation filles pour jouer en N4 : refus de la fédération. Donc elles peuvent jouer mais sous la responsabilité de chaque club (amende).
- Dérogation sous classement. Chrys Ferland se charge de voir avec Carlos Pérez.
- Engagement, arbitrage et cautions, pas d'augmentation, mêmes montants que l'année précédente.
- Règlement : Michel Massa va le mettre à jour et le publier.

Sélections :

- Sélection féminines CFLM. Normandie n'a pas assez de joueuses, ils proposent donc de nous prêter leurs joueurs si on monte une équipe. Y-a-t-il un club qui souhaiterait s'occuper d'une équipe ? Sinon à voir l'année prochaine. Possibilité également de prêter nos joueuses dans une autre ligue. La commission va se renseigner auprès des clubs pour voir si on a de quoi faire une équipe (action Michel Massa). Cyrille Ginet se propose pour s'en occuper avec un remboursement des frais de déplacement. Aurélien Dumas et François Lamarche se proposent pour l'année 2018-19.
- Brian Le Gallic va s'occuper des espoirs masculins. Quentin Khalfi va s'occuper des pré-espoirs masculins et Cyrille Ginet de la CFLM Filles.

Championnat Bretagne :

- Séniors

- Frédéric Le Corre va s'occuper du planning N4. Comme il faut éviter de chevaucher les journées N4 et cadets et que le championnat cadet sera commun avec les Pays-de-la-Loire, nous allons nous caler sur les journées Pays de Loire N4 (qui sont déjà sorties). 9 équipes pour le moment.
- Régionale. Michel et Viviane Massa vont s'en occuper. 3 clubs pour le moment. Proposition de baisser la caution d'engagement pour inciter les clubs à s'inscrire plus facilement en région.

- Jeunesse

- Championnat jeunesse responsable Viviane qui est également responsable Zone 6.
- Poussins : 6 équipes en Bretagne.
- Benjamin : les dates sont déjà fixées pour les 8 équipes, 2 plateaux de 4 à chaque journée.
- Minimes : il y a 3 équipes actuellement, nous devons voir avec les autres régions.
- Cadets nous avons 4 équipes qui joueront avec les Pays-de-la-Loire et peut être Normandie.

Arbitrage :

- Arbitrage : le règlement régional s'applique, soit 10€ par match pour les jeunes et 20€ pour les adultes. Attention, il faut être diplômé pour être rémunéré.
- Le paiement des arbitres sera fait à la fin de la saison. Cependant ceux qui font une demande par mail pourront être défrayés tous les trimestres. Pour des facilités de gestion les paiements seront effectués par virement bancaire.
- Nouvelle règle d'arbitrage. Certains points sont encore litigieux, Jérôme Rompant nous fera un retour une fois que cela sera clarifié. Les feuilles de match ont changé de format. Maintenant un club peut émettre une réserve, si l'équipe en face admet son erreur, on peut supprimer cette feuille. Si l'équipe concernée n'est pas d'accord, elle signe la réserve et celle-ci sera envoyée en commission. Si une réserve n'est pas fondée, une amende sera infligée à l'équipe émettrice.
- Après avoir contacté la fédération concernant les nouvelles feuilles de matchs : les clubs peuvent (s'ils n'ont pas encore le nouveau format) utiliser les anciennes feuilles (version papier) jusqu'en cadets inclus et sur accord de la ligue, et ce, jusqu'à ce que les nouveaux carnets soient mis à disposition, à partir de ce moment, les anciens formats ne seront plus acceptés. Il faudra cependant avoir un ordre de réserve en plus car ils ne sont pas présents sur les anciennes feuilles de match.
Au-delà de la catégorie "cadets", les clubs **doivent utiliser le nouveau format** mis à disposition format informatique qui a été envoyé par la fédération récemment.
- Remarques sur le fait que les arbitres jeunes des équipes qui se déplacent sont souvent absents au premier et dernier match. Proposition que ce soit le club qui reçoit qui gère tous les arbitrages. La raison principale est que certains clubs ne reçoivent jamais et donc n'arbitreront jamais. A discuter au sein du comité rapidement pour proposer une solution intelligente.

Vétérans :

- Il existerait une coupe de France vétérans qui se mettrait en place. Aurélien Dumas va se renseigner pour créer une équipe Bretagne vétérans.